

Étude



Les territoires de la Loire-Atlantique en 2030 : davantage de seniors et de jeunes

La Loire-Atlantique a connu ces vingt dernières années une forte croissance démographique. Si les tendances observées sur la période récente se maintenaient, la Loire-Atlantique compterait 1 550 000 habitants à l'horizon 2030. Le département serait confronté à des enjeux multiples en matière d'emploi, de logement, d'équipements et de services, de mobilité... Ces enjeux ne seraient pas les mêmes selon les territoires. Pour autant, le vieillissement de la population serait partout à l'œuvre avec une ampleur qui interpelle. À cela, s'ajouterait une augmentation des populations jeunes. Ainsi, sur les 12 000 habitants supplémentaires attendus chaque année, 7 000 auraient plus de 60 ans et 2 000 moins de 18 ans.

Cathy CHAUVEAU,
Olivier CHUPIN
(Département de la Loire-Atlantique),
et Sylvie PAVEN (Insee)

La Loire-Atlantique, avec ses 1 282 000 habitants en 2010, a connu une forte vitalité démographique entre 1990 et 2009, en absorbant 11 400 habitants supplémentaires chaque année. Si les tendances observées sur la période récente en termes de fécondité, de mortalité et de migrations se maintenaient, le département compterait plus d'un million et demi d'habitants à l'horizon 2030. Sur les vingt prochaines années, sa population pourrait ainsi croître de 12 000 habitants par an en moyenne, ce qui représenterait un gain annuel de + 0,9 %. Cette progression serait plus rapide que celle de la région (+ 0,8 %) et deux fois plus importante que celle de la France métropolitaine (+ 0,4 %).

Les territoires diversement impactés par la forte croissance démographique

Ainsi, la Loire-Atlantique compterait 1 550 000 habitants à l'horizon 2030. Cette croissance soutenue résulterait de l'effet cumulé d'un excédent naturel de 6 200 personnes par an et d'un excédent migratoire de 5 800 habitants en moyenne chaque année. Cette répartition

à l'échelle départementale masque des disparités entre les sept territoires d'analyse retenus pour cette étude (cf. carte). Nantes Métropole bénéficierait d'un dynamisme démographique exclusivement assis sur un solde naturel positif ; celui des zones de « Redon et Châteaubriant » et de la Carene reposerait sur un excédent migratoire. La croissance du « littoral », quant à elle, serait tirée par un solde migratoire qui viendrait combler un déficit naturel. En effet, le vieillissement marqué de la population de cette zone la conduirait à connaître plus de décès que de naissances. Seules les couronnes périurbaines de Nantes verraient leur population croître en s'appuyant sur les deux moteurs d'évolution démographique.

Les territoires de la Loire-Atlantique sont aujourd'hui soumis à deux mouvements migratoires qui peuvent se cumuler : l'attractivité résidentielle liée au cadre de vie (littoral notamment) ou à l'accession à la propriété (périurbanisation des couronnes), et l'attractivité économique liée au dynamisme de l'emploi (Nantes Métropole et la Carene).

Réalisée en partenariat avec :



Les projections de population présentées dans cette étude répliquent les grandes tendances qui ont caractérisé l'évolution de la population sur la période récente, sans intégrer les réactions complexes qu'elles pourraient susciter : impact sur les marchés immobilier et foncier locaux, impact et effets correctifs des politiques publiques territoriales, etc. Ainsi, les contrastes de profils démographiques entre territoires déjà visibles aujourd'hui s'accroîtraient. L'ampleur des phénomènes démographiques à l'œuvre sera conditionnée par la capacité des territoires à répondre aux enjeux qui leur sont inhérents.

Entre 2009 et 2032, le rythme de croissance annuel moyen varierait de + 0,5 % pour Nantes Métropole à + 1,6 % pour la « 3^e couronne ». Nantes Métropole resterait le pôle attractif du département pour les migrants extérieurs à la zone : ils seraient plus de 55 % à s'y installer dans un premier temps, avant de déménager ensuite dans l'une de ses couronnes. Nantes Métropole retiendrait peu les populations aux âges d'activité, surtout les 25-34 ans, puisqu'elle enregistrerait un déficit migratoire d'environ 2 500 personnes par an sur cette tranche d'âge. Les jeunes actifs restant dans le département préféreraient s'installer dans les territoires périurbains autour de Nantes Métropole, en « 2^e et 3^e couronnes ».

Trois enjeux : habitat, équipements et services, développement économique

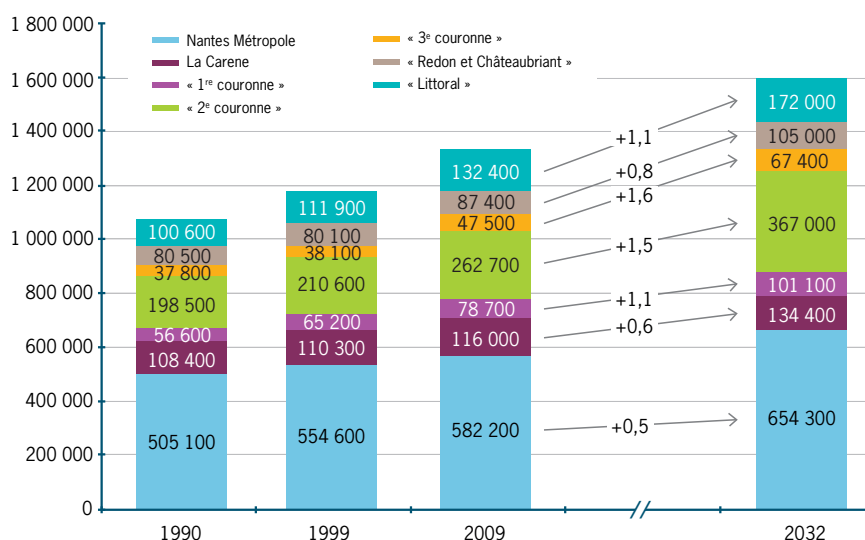
Dans ce contexte, la question de l'habitat occupe une place de premier plan. En effet, devant une augmentation aussi soutenue de sa population, le département ferait face à une forte progression de la demande de logements. La réponse à cette demande pourrait passer par la construction de nouveaux logements et une rénovation de ceux existants, adaptée aux besoins et attentes des ménages. Le vieillissement de la population ainsi que l'évolution des formes familiales et de la taille des ménages pourraient faire émerger une inadaptation partielle du parc actuel aux besoins à venir.

L'évolution démographique des territoires de la Loire-Atlantique pourrait être sensiblement conditionnée par les politiques d'aménagement du territoire mises en place dans les prochaines

années. Un deuxième enjeu pour le département reposerait sur le développement des équipements, des services et des infrastructures de transport permettant de répondre de

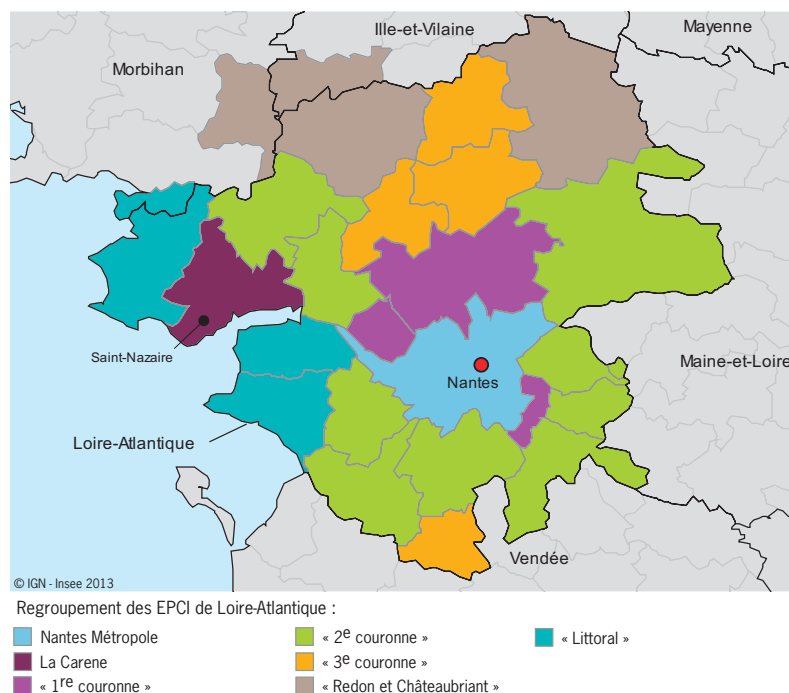
La dynamique démographique serait particulièrement forte en « 2^e et 3^e couronnes »

Effectif et évolution annuelle moyenne (en %) de la population par zone de 1990 à 2032



Sources : Insee, Recensements de la population (RP) 1990, 1999 et 2009 - Omphale 2010 scénario central.

Le zonage d'étude

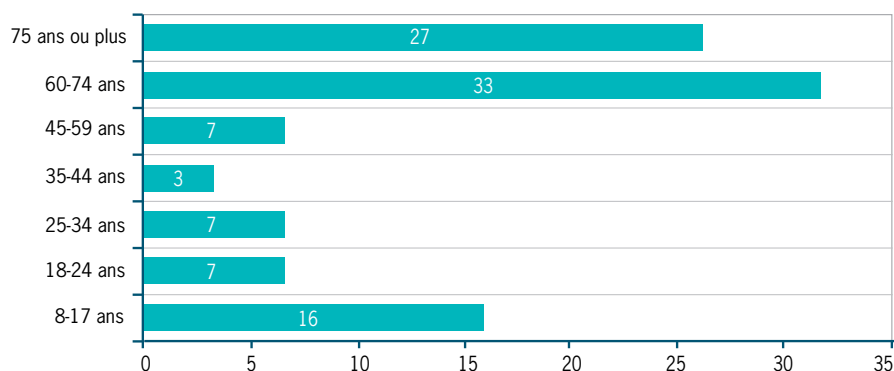


Le zonage partitionne le département en sept territoires correspondant à des regroupements des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de la Loire-Atlantique. Les EPCI regroupés présentent des profils proches au regard des problématiques de cohésion sociale, de périurbanisation et de développement durable. Le zonage inclut des communes hors du département, certains EPCI étant à cheval sur la Loire-Atlantique et d'autres départements.



Deux tiers de l'augmentation de la population dus aux séniors

Répartition du gain de population entre 2009 et 2032 par tranche d'âge (en %)



Sources : Insee, RP 2009 - Omphale 2010 scénario central.

manière durable aux besoins d'un tel accroissement potentiel de population.

Enfin, les performances à venir de son tissu économique détermineront également l'évolution démographique de la Loire-Atlantique. En effet, un changement du rythme de développement des emplois pourrait avoir une influence notable sur les migrations liées directement à l'attractivité économique du département.

Faire face au vieillissement inéluctable : 7 000 séniors de plus chaque année

Si les territoires du département ne sont pas égaux face aux formes d'attractivité qui les animent, le vieillissement de la population sera leur avenir commun. En effet, la proportion de séniors déjà importante en 2009, le serait encore plus dans les années à venir. Les 60 ans ou plus représentent 21 % de la population en 2009 et atteindraient 28 % à l'horizon 2030. La Loire-Atlantique compterait ainsi 7 000 séniors de plus chaque année avec un vieillissement plus ou moins marqué selon les territoires.

Nantes Métropole absorberait un tiers de cette augmentation, la « 2^e couronne » un quart, essentiellement en lien avec le vieillissement des résidents. Sur le « littoral », un vieillissement résultant de l'arrivée nette de personnes âgées de 60 ans ou plus viendrait amplifier le phénomène : près de 60 % du gain de séniors seraient issus de l'apport migratoire. Dans les 20 prochaines années, ce vieillissement devra être accompagné et préparé, en raison

à la fois du grand nombre de personnes âgées à accueillir et de leur forte proportion dans l'ensemble de la population. Par exemple, 42 % des habitants des espaces littoraux seraient des séniors à l'horizon 2030. Ce phénomène soulève d'autres enjeux : maintien d'un équilibre intergénérationnel, préservation de la cohésion sociale, minimisation de la ségrégation spatiale, de l'exclusion sociale et de la spécialisation des territoires.

La croissance du nombre de séniors devrait ralentir après 2035, lorsque les générations moins nombreuses parviendront à leur tour à des âges élevés. D'ici là, l'évolution des effectifs serait surtout spectaculaire pour les groupes les plus âgés. Ainsi, le nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus serait presque multiplié par deux sur la zone d'étude, passant de 237 000 personnes en 2009 à 438 000 personnes à l'horizon 2030. En moyenne, entre 2009 et 2032, Nantes Métropole devrait absorber chaque année 15 % de l'augmentation des séniors de 75 ans et plus, soit 1 230 personnes ; le « littoral » et la « 2^e couronne », environ 700. La

« 1^{re} couronne », quant à elle, connaîtrait un vieillissement rapide de sa population en lien avec une progression des 75 ans et plus, proche de celle que connaîtrait le « littoral » (respectivement + 3,4 % et + 3,2 % de croissance annuelle moyenne).

L'ampleur de ce vieillissement pose la question du développement et de l'adaptation de l'offre de logements. Plusieurs réponses sont possibles : permettre au plus grand nombre de continuer à vivre à domicile, proposer suffisamment de places en établissements et renforcer l'offre d'habitats intermédiaires (logements individualisés et autonomes offrant des services spécifiques aux personnes âgées) ; développer et améliorer l'offre de services de proximité, dans un souci de complémentarité entre les interventions à domicile et celles dans les structures d'accueil. Enfin, ce vieillissement de la population pose la question du devenir et de la prise en charge des personnes âgées lorsqu'elles perdent leur autonomie. La hausse importante du nombre de séniors dans les années à venir, et donc du nombre de personnes en perte d'autonomie, soulève l'enjeu de la bonne coordination des différents professionnels travaillant avec et autour d'elles.

2 000 jeunes supplémentaires par an jusqu'en 2032

De 38 ans en 2009, l'âge moyen passerait à 41 ans en 2032. D'un côté, Nantes Métropole et ses « couronnes » resteraient relativement jeunes avec un âge moyen compris entre 39 et 40 ans. De l'autre, « Redon et Châteaubriant », la Carene et le « littoral »

Méthodologie

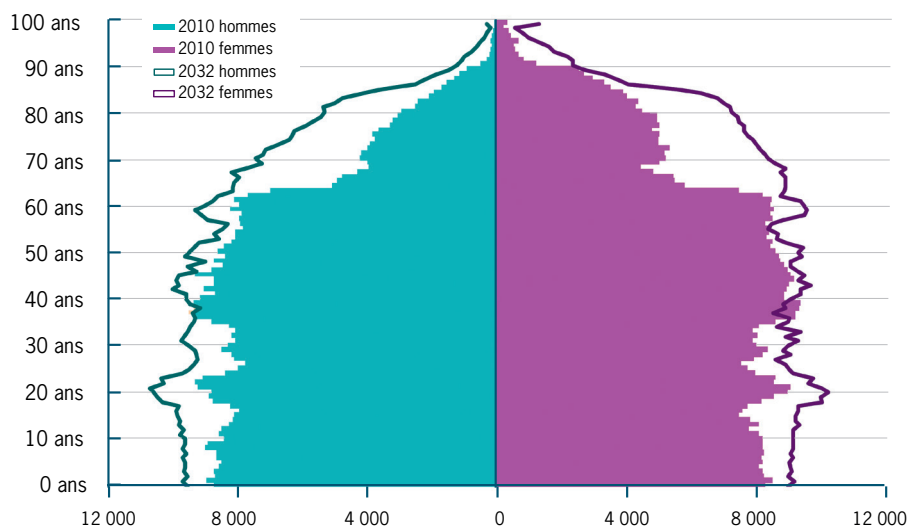
Les projections démographiques de cette étude sont réalisées à l'aide du modèle Omphale 2010. À partir des données par sexe et âge issues du recensement de la population 2007, on applique pour chaque territoire considéré, avec un pas quinquennal, des quotients de fécondité, de mortalité et de migrations bilocalisées à chaque sexe et âge. Les différents quotients sont déterminés en ne prenant en compte que les tendances de fécondité, de mortalité et de migrations observées par le passé sur chacun des territoires.

Les projections débutent donc en 2007 et se terminent en 2032 en raison du pas quinquennal du modèle Omphale 2010. Le choix de mentionner à l'horizon 2030 constitue donc une facilité de langage.



Un gain de population reposant sur les jeunes et les seniors

Pyramide des âges de la Loire-Atlantique



Source : Insee, Omphale 2010 scénario central.

connaîtraient un vieillissement plus marqué avec des âges moyens respectifs de 43, 44 et 48 ans.

Le vieillissement démographique global de la Loire-Atlantique ne doit toutefois pas masquer l'augmentation du nombre de jeunes dans la population totale. Le haut niveau des taux de fécondité et de natalité au cours des dernières années, notamment dans les « couronnes » périphériques de Nantes Métropole, explique aujourd'hui la jeunesse relative de ces zones. Plus le territoire est éloigné de l'agglomération nantaise, plus le nombre moyen d'enfants par femme est élevé : 2,3 enfants par femme en « 1^{re} couronne », 2,5 en « 2^e couronne » et 2,7 en « 3^e couronne ». Dans l'hypothèse d'un maintien du niveau de fécondité de deux enfants par femme, la Loire-Atlantique compterait 2 000 jeunes de moins de 18 ans supplémentaires par an jusqu'en 2032. Ainsi, alors que Nantes Métropole devrait avoir à gérer un gain de 230 jeunes de moins de 18 ans par an, l'enjeu serait encore plus fort pour la « 3^e couronne » avec 260 jeunes de plus chaque année, pour une population dix fois moins importante que celle de la métropole nantaise à l'horizon 2030. Enfin, avec 1 100 jeunes supplémentaires par an, c'est dans la « 2^e couronne » que les volumes seraient les plus importants.

La hausse des effectifs des jeunes générations renvoie également aux enjeux liés à l'habitat, à l'aménagement du territoire et au développement économique. Elle devra également être prise en compte pour adapter les modes de garde et le parc des établissements scolaires. Ensuite, au moment de la prise d'autonomie des jeunes, ce sont les questions d'accès au logement et à l'emploi qui seront à traiter.

Horizon 2030 : entre 215 000 et 340 000 habitants de plus qu'aujourd'hui en Loire-Atlantique

Selon le scénario central, la Loire-Atlantique compterait 1 550 000 habitants à l'horizon 2030. Cette projection serait comprise entre 1 490 000 et 1 615 000 habitants selon le niveau le plus bas ou le plus haut des composantes démographiques. Dans tous les cas étudiés, la population de Loire-Atlantique augmenterait et compterait en 2032 entre 215 000 et 340 000 habitants de plus qu'en 2009.

Pour en savoir plus :

Bonnefoy V., Legendre D. et Gicquel C., *En Pays de la Loire : 17 000 nouveaux ménages à loger chaque année d'ici 2040*, Insee Pays de la Loire, *Études*, n°108, septembre 2012.

Bonnefoy V., Fouchard C. et Soulas O., *Pays de la Loire : 33 000 personnes âgées dépendantes supplémentaires d'ici 2030*, Insee Pays de la Loire, *Études*, n°101, février 2012.

Kerdommarec L. et Pailloux P., *L'aire urbaine de Nantes pourrait dépasser le million d'habitants d'ici 2030*, Insee Pays de la Loire, *Études*, n°99, novembre 2011.

Le Plan départemental de l'habitat 2009-2012, le schéma gérontologique 2011-2016, le schéma départemental enfance-jeunesse-familles 2012-2017, Département de la Loire-Atlantique, www.loire-atlantique.fr

Cette publication est issue d'un partenariat entre le Département de la Loire-Atlantique et la direction régionale de l'Insee des Pays de la Loire. Elle vise à mieux connaître la croissance démographique de la Loire-Atlantique à l'horizon 2030, la localisation de la population au sein du département, et à dégager les enjeux qui en découlent pour l'action publique.

Le numéro 99 de la collection « Études » publié en novembre 2011 et réalisé en partenariat avec l'Agence d'urbanisme de l'agglomération nantaise (Auran) propose une alternative au scénario central pour Nantes Métropole.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Jean-Paul FAUR
RÉDACTEUR EN CHEF : Sylvain DUVERNE
SECRÉTARIAT DE RÉDACTION &
CONTACTS PRESSE : Clémence CULY, Dany HAUGMARD, Véronique REMONDINI
COORDINATION : Amandine RODRIGUES
ILLUSTRATEUR : Maxime SIMONOVICI
CHARTRE GRAPHIQUE & RÉALISATION
NYL Communication

